

Mission “MéGa-Vie”!

“Je suis venu pour que vous ayez la vie, et la vie en abondance”! (Jean 10, 10)

Trois Paroisses Pour Une Mission

Saint Godegrand
13, Place de l'Église
61240 Le Merlerault
02 33 35 41 41

paroisse-st-godegrand@orange.fr

Saint Pierre – Saint André-en-Auge
10, rue du Général Leclerc
61230 Gacé
02 33 35 61 76

paroisse.gace@orange.fr

Saint Benoît-en-Auge
18, rue Gigon-la-Bertrie
61120 Vimoutiers
02 33 39 02 23

paroisse.st-benoitenaug@orange.fr

Prier le Chapelet

Donner à Dieu ce qui appartient à Dieu, c'est bien évidemment lui rendre grâce et s'exercer à prier de manière aussi continue et intense que possible. Cela peut passer par la prière du chapelet, en particulier en ce mois d'octobre. Les intentions ne manquent pas, en cette période d'événements dramatiques, prions en particulier pour la paix. Pour les personnes intéressées à s'associer à cet effort, soit chez elles soit en communauté, vous pouvez contacter Marie-F. Broujean au 06 11 70 12 32, laissez votre message sur le répondeur et elle vous répondra.

L'infirmière, le cantinier et le percepteur

Un jour, une maman, la maman d'un élève dans une école de notre région déclara aux autorités de l'école concernée, lors d'une réunion, qu'elle allait venir vérifier le bon fonctionnement de la cantine, et demandait d'assister aux préparations et au travail qui y avaient lieu, comme cela, à l'improviste, sans s'annoncer. Le responsable cantinier de l'école répondit en demandant simplement qu'elle était sa profession. Celle-ci affirma qu'elle était infirmière, plus exactement une professionnelle du milieu médical hospitalier. Le cantinier affirma alors qu'il désirait, lui aussi, venir à l'improviste, assister aux opérations effectuées dans l'hôpital, afin qu'il puisse se rendre compte par lui-même, de la bonne marche des opérations.

La maman comprit la leçon, et n'insista pas.

Quel rapport avec notre évangile ? Soyons patients, je vais y revenir.

Les évangiles de ces dimanches poursuivent donc toute une série de polémiques qui visent à attaquer, affaiblir et détruire le prestige de Jésus et de son enseignement. L'évangile d'aujourd'hui ne fait pas exception. La manière avec laquelle Jésus utilise toutes les occasions pour faire passer un message, la manière avec laquelle il fait feu de tout bois afin de retourner une situation, est très étonnante. Elle témoigne du génie de Jésus à orienter vers Dieu toutes les personnes et toutes les conversations qu'il rencontre, quelles qu'elles soient.

Le piège est aujourd'hui tendu contre Jésus : doit-on rendre ou non l'impôt à l'occupant ennemi, aux autorités romaines impies ? Si Jésus répond non, il risque de se faire considérer par les romains comme un révolutionnaire dangereux qu'il faudrait de suite arrêter et éliminer, puisqu'il perturbe et s'oppose à l'ordre établi. Au contraire, si Jésus répond oui à la question qui lui est posée, il se fait passer pour un traître envers son peuple juif et à ses lois, c'est-à-dire un « collabo » de l'occupation romaine détestée et haïe, et se rend ainsi digne de mépris. Dans les deux cas, Jésus se fait suffisamment d'ennemis pouvant facilement l'éliminer, l'anéantir, le détruire totalement.

Jésus détourne la question et amorce une distinction que seul le christianisme aura réussi à développer parmi toutes les religions du monde : la distinction entre l'ordre temporel et l'ordre spirituel, qui est initiée avec le célèbre : « rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ! » que nous venons d'entendre. Seul le christianisme distingue ainsi ce que les autres religions unissent ensemble : le temporel d'avec le spirituel.

En effet, par cette déclaration, l'ordre temporel, séculier, celui qui concerne davantage les réalités matérielles, terrestres, politiques, économiques et autres, est distingué de l'ordre spirituel, c'est-à-dire du culte qu'il s'agit de rendre à Dieu, de sa révélation qu'il s'agit de considérer et avec laquelle nous sommes liés. L'ordre temporel reçoit une autonomie réelle. Mais attention, autonomie réelle ne signifie en rien indépendance totale!

Reprenons notre histoire initiale : notre infirmière et notre cantinier évoqués plus haut sont des professionnels, et à ce titre, ils ont reçu des formations qui leur permettent une autonomie réelle dans leur travail, afin qu'ils puissent l'effectuer dans la sérénité, sans être perturbé à chaque minute. La société leur fait confiance. Mais cela ne signifie pas du tout qu'ils n'auraient pas de compte à rendre envers qui que ce soit, ou qu'ils n'auraient pas de devoirs éthiques ou moraux ! Cela ne signifie pas qu'ils puissent simplement faire ce qu'ils veulent, qu'ils ne soient pas redevables! Nous le comprenons, ils doivent bien obéir à une réglementation, à des lois, à des principes qui encadrent, autorisent et permettent leur travail. S'il en est ainsi des cantiniers et infirmières, il en est de même des instituteurs, des percepteurs et de toutes les professions du monde : nous leur faisons confiance, ils bénéficient d'une certaine liberté de manœuvre, d'une autonomie réelle dans le cadre de leurs activités professionnelles. Mais cette confiance est quand même sujette à une capacité à rendre compte quand cela s'avère nécessaire. Cette confiance est sujette à une éthique de responsabilité, qui se doit d'être appliquée à chaque instant de leur travail.

Jésus nous dit que le monde politique, économique, financier, social et autres, bref le monde temporel, reçoit une autonomie réelle. Dieu fait confiance à l'intelligence des personnes, qu'Il a lui-même voulue et créée bonne. Dieu fait confiance au sens moral des hommes et il promet de ne pas s'ingérer dans chaque détail des agencements sociaux. Nous pouvons bien rendre à César son argent, sans avoir à passer par le prêtre. Cet argent de toutes manières n'a pas été créé par Dieu, et chaque pièce de monnaie porte la tête de son créateur, l'empereur lui-même, en effigie !

Mais cela ne signifie pas le moins du monde que cette autonomie du monde temporel soit complète et totale, et dédouanerait de toute responsabilité, de toute réponse envers la volonté de Dieu, de son dessein, de son projet pour le monde et pour tous les hommes ! « Et rendez à Dieu ce qui est à Dieu », ce que poursuit et complète aussitôt Jésus. Le percepteur n'a sans doute pas à rendre des comptes au sujet de chaque feuille d'impôt qu'il reçoit, mais le percepteur est tout de même redevable de la manière dont il aura servi l'équité et la justice. Le percepteur doit se soucier de la manière avec laquelle il considère et respecte les personnes qu'il sert, car les personnes elles, ont belles et bien été créées par Dieu !

Si je parle du percepteur, c'est peut-être pour une raison. L'évangile nous rappelle en cette occasion, que les mondes financiers, économiques, politiques et autres ne sont en rien exemptes de considérer dans quelle mesure leurs actions et décisions sont respectueuses de la dignité des personnes, de leurs droits, et s'efforcent d'appliquer ce que nous connaissons du désir de Dieu pour le monde et pour l'humanité. La distinction du temporel d'avec le spirituel n'est en rien l'occasion de réduire le spirituel à la vie strictement privée, ce qui est maintenant parfois perçu comme une étape vers son élimination complète.

Le 29^e dimanche du temps ordinaire est considéré par l'église comme dimanche de la mission universelle. J'aimerais terminer mon propos en rappelant ce que souhaitait le pape saint Jean-Paul II en ces occasions, à savoir l'évangélisation de tous les hommes, de toutes les personnes, en particulier celles qui n'ont jamais entendu parler de Jésus. En même temps, le pape ne manquait pas de rappeler l'importance de l'évangélisation de toute la personne, de tout ce qui la constitue, car chacune de ses capacités qui sont autant de dons offerts par Dieu, est aussi appelée à rendre un jour ses comptes au créateur.

C'est peut-être là, ce qui peut constituer l'objet de notre prière en ce dimanche, pour le monde, pour l'église et pour nous mêmes.

Annonces Hebdomadaires des Paroisses Catholiques du Pays d'Auge Ornaïs
Semaine du Samedi 21 Octobre au Dimanche 29 Octobre 2023

Nos Défunts de la Semaine: Mr Jean Bastier (Exmes), Mr André Bisson (Vimoutiers), Mr Patrick Rayon (Vimoutiers),
Mme Solange Binet (Le Bourg Saint Léonard), Mme Marie-Thérèse Morin (Vimoutiers),
Mr Jean Daniel Nkonda (13 ans, petit-neveu de Marie-Agnes Tchodibia, décédé au Cameroun).

<u>Samedi 21 Octobre</u> <i>Sainte Céline</i>	11H00 : Église Sainte Gauburge : Prière d'adoration. 18H00 : Église Saint André d'Échauffour: Messe. P. <i>Intentions : Mr Raymond Oger, Mme Monique Danjou et les défunts de la famille, Mme Éliane Valluet.</i> 18H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers: Messe. E. <i>Intentions :</i>
<u>Dimanche 22 Octobre</u> <i>29^e Dimanche Temps Ordinaire</i>	— <i>Pas de Messe au Sap-en-Auge</i> — 11H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Messe. P. <i>Intentions : Mme Renée Descroix (anniversaire), Mme Anne-Marie de Lastic, en l'honneur de tous les saints pour Sophie, Joséphine, Isabelle et Pierrette, Mme Monique Olivier (huitaine), Mr Gabriel Mauger (huitaine), Mr Jean Daniel Nkonda.</i> 11H00 : Église Saint Pierre de Gacé: Messe. E. <i>Intentions : Mr Henri Chatelain et sa fille Françoise, Mme Annick Jestin (souvenir), Mr Jean Bergue et les défunts de la famille, Mme Janine Tirard et les défunts des familles Tirard – Goupy, Mr Patrick Pezavent.</i> 16H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Concert d'Orgue.
<u>Lundi 23 Octobre</u> <i>Saint Jean de Capistran</i>	14H30 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Obsèques Mr Patrick Rayon. 18H00 : Maison Paroissiale de Vimoutiers : Messe.
<u>Mardi 24 Octobre</u> <i>Saint Florentin</i>	08H30 : Maison Paroissiale de Vimoutiers : Messe. 17H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Prière du Chapelet. 17H00 : Église Saint Pierre de Gacé : Messe.
<u>Mercredi 25 Octobre</u> <i>Saint Crépin</i>	10H00 : Église Saint Léonard du Bourg Saint Léonard : Obsèques de Mme Solange Binet. 15H00 : EHPAD Audelin le Jeune du Sap : Messe. E. 17H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Prière du chapelet. Messe.
<u>Judi 26 Octobre</u> <i>Saint Dimitri</i>	10H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Obsèques de Mme Marie-Thérèse Morin. 17H00 : Église Saint Pierre de Gacé : Messe. 18H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Adoration – vêpres. 18H00 : Église Saint Germain de Clairefeuille : Prière suivi d'un partage et repas chez Jeannine Piveteau.
<u>Vendredi 27 Octobre</u> <i>Sainte Émeline</i>	14H30 : EHPAD Sainte Marie de Gacé. Messe. C. 18H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Messe.
<u>Samedi 28 Octobre</u> <i>Saints Simon et Jude</i>	10H30 – 11H30 : Église Saint Pierre de Gacé : Accueil – Écoute – Confessions. C. 11H00 : Église Sainte Gauburge : Prière d'adoration. 11H00 - 12H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Accueil – Écoute – Confessions. P. 18H00 : Église Saint Cyr et Sainte Julitte de Nonant-le-Pin: Messe. E. <i>Intentions : défunts des familles Décours, Renault et Durand, Mme Hélène Martel.</i> 18H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers: Messe. P. <i>Intentions :</i>
<u>Dimanche 29 Octobre</u> <i>30^e Dimanche Temps Ordinaire</i>	11H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Messe et baptême Louna Favey. Ph. <i>Intentions : Mr Marcel Saint (anniversaire), Mme Janine Morin, Mr Daniel Acher, Mr André Bisson (huitaine).</i> 11H00 : Église Saint Pierre de Gacé: Messe. E. <i>Intentions : défunts des familles Féret et Duval.</i> 15H00 : Église Notre-Dame de Vimoutiers : Concert Chansons Françaises.

Toussaint : Mardi 31 Octobre : Messes à 18H00 à Vimoutiers et à Exmes (Exmes : prière aussi pour les défunts).
Mercredi 1^{er} Novembre : Messes à 11H00 à Vimoutiers, au Sap, à Gacé et au Merlerault.

Défunts : Jeudi 2 Novembre à 18H00 à Gacé et à Échauffour, à 19H00 à Vimoutiers.

Événements à venir dans notre Église et dans nos églises :

* **Vert** : *Concerne les événements sur notre Pôle Missionnaire du Pays d'Auge.*

Code Couleur : * **Noir** : *Autres événements d'Église ou dans les églises proches de notre territoire.*

* **Rouge** : *Apparaît pour la première fois dans cette rubrique.*

* **Bleu** : *Concerne le Catéchisme et/ou la Pastorale des Jeunes.*

Dimanche 22 Octobre Concert d'Orgue – Petite Messe Solennelle de Gioachino Rossini

*16H00 en l'Église Notre Dame de **Vimoutiers**.*

Vendredi 27 Octobre – Mercredi 1^{er} Novemb : Spectacle « Petite Thérèse, femme de paix figure universelle »

*19H30 et 20H45 (2 projections par soir) : Basilique Notre-Dame d'**Alençon**.*

Dimanche 29 Octobre : Concert des Chœurs de la Touques – Chansons Françaises

*15H00 : Église Notre-Dame de **Vimoutiers** – Au profit d'Association.*

Vendredi 10 Novembre : Soirée Conférence « La Mission Aujourd'hui » avec Mgr Dubost

*20H00 – 22H00 : La Source de **Sées** au 25, rue de Loutreuil.*

Samedi 11 Novembre : « La Mission et les Actes des Apôtres » avec Mgr Dubost

*9H30 – 16H30 : La Source de **Sées** au 25, rue de Loutreuil.*

Samedi 11 Novembre : Maison Paroissiale de Vimoutiers : Rencontre de l'Aumônerie.

Dimanche 12 Novembre : Repas Partagé – Pour ne pas déjeuner seul !

*12H30 Maison Paroissiale de **Vimoutiers**.*

Vendredi 17, Samedi 18 et Dimanche 19 Novembre : Spectacle de l'Association **Gacé-Amitié**

Horaires et programme à venir.

Samedi 25 Novembre : Après-midi caté en famille, pic-nique tiré du sac et concert

*Samedi 25 Novembre 2023 en la salle paroissiale de **Gacé**, puis en l'église.*

Samedi 25 Novembre : Hélène Esparon en Concert

*20H00 : Église Saint Pierre de **Gacé**.*

Vendredi 8 Décembre : formation « la gouvernance » par Vincent Herbinet et le P. Laurent Tournier

*9H30 – 16H30 et 18H30 - 22H00 : au centre d'accueil la Source de **Sées**.*

Dimanche 10 Décembre: Repas Partagé – Pour ne pas déjeuner seul !

*12H30 Maison Paroissiale de **Vimoutiers**.*

Samedi 16 Décembre : Maison Paroissiale de Vimoutiers : Rencontre de l'Aumônerie.

2024

Jeudi 11 janvier 2024 : formation « Les Ministères »

*9H30 – 16H30 et 18H30 - 22H00 : au centre d'accueil la Source de **Sées**.*

Samedi 13 Janvier : Maison Paroissiale de Vimoutiers : Rencontre de l'Aumônerie.

Dimanche 14 Janvier 2024: Repas Partagé – Pour ne pas déjeuner seul !

*12H30 Maison Paroissiale de **Vimoutiers**.*

Samedi 10 Février : Maison Paroissiale de Vimoutiers : Rencontre de l'Aumônerie.

Dimanche 11 Février 2024: Repas Partagé – Pour ne pas déjeuner seul !

*12H30 Maison Paroissiale de **Vimoutiers**.*

Jeudi 15 Février 2024 : une recollection pour se préparer à vivre les changements par le P. François Quillet

*9H30 – 16H30 et 18H30 - 22H00 : au centre d'accueil la Source de **Sées**.*

Mercredi 28 et Jeudi 29 Février 2024: Retraite pour les Professions de Foi

*En l'Abbaye de **Soligny-la-Trappe**.*

Samedi 9 Mars 2024 : Veillée de Prière

*Dans la soirée en l'Église Saint Martin de **L'Aigle**.*

Dimanche 10 Mars 2024: Repas Partagé – Pour ne pas déjeuner seul !

*12H30 Maison Paroissiale de **Vimoutiers**.*

Lundi 18 au Jeudi 21 Mars 2024: Pèlerinage des Paroisses et des Pôles des Pays d'Auge et de Sées.

Pèlerinage en Bretagne, précisions à venir.

Samedi 6 Avril 2024 : Journée des Fiancés

Toute la Journée – Giel.

Dimanche 14 Avril 2024: Repas Partagé – Pour ne pas déjeuner seul !

12H30 Maison Paroissiale de [Vimoutiers](#).

Samedi 20 Avril 2024 : Retraite pour les Premières Communions

Au Sanctuaire de [La Chapelle-Montligeon](#).

Samedi 20 et Dimanche 21 Avril 2024 : Grand Rassemblement pour les 6^e, 5^e, et 4^e.

À [Giel](#) – Don Bosco.

Jeudi 9 Mai 2024 : Célébration des Professions de Foi et Premières Communions –

En l'Église Notre-Dame de [Vimoutiers](#) (Répétition prévue Mardi 7 Mai à 17H00).

Dimanche 12 Mai 2024: Repas Partagé – Pour ne pas déjeuner seul !

12H30 Maison Paroissiale de [Vimoutiers](#).

Lundi 20 Mai 2024– Lundi de Pentecôte : Grande Journée d'Assemblée Diocésaine

Lieu et Horaires seront précisés ultérieurement.

Samedi 25 Mai 2024 : Clôture de l'Année Jubilaire – Sœurs de la Miséricorde de Sées

Dès 9H30 : prières, marche pèlerine, buffet, spectacle « Joie et Miséricorde » (14H30), messe (16H30).

Dimanche 9 Juin 2024: Repas Partagé – Pour ne pas déjeuner seul !

12H30 Maison Paroissiale de [Vimoutiers](#).

Dimanche 16 Juin 2024 : Célébration des Professions de Foi et Premières Communions

En l'Église de [Gacé](#) (Répétition prévue le Vendredi 14 Juin à 17H00).

Dimanche 4 au Vendredi 9 Août 2024 : Pèlerinage Diocésain à Lourdes. Pour les Jeunes : de 4 au 11 août.

Rotations des Messes: à 18H00 (sauf lorsque indiqué autrement)

Le Sap : tous les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois à 9H30

	<u>Saint Benoît-en-Auge</u>	<u>Sts Pierre/André - Godegrand</u>
<u>Samedi 21 Octobre</u>	Vimoutiers	Échauffour
<u>Samedi 28 Octobre</u>	Vimoutiers	Nonant-le-Pin
<u>Mardi 31 Octobre</u>	Vimoutiers	Exmes (Toussaint + Défunts)
<u>Mercredi 1er Novembre</u>	Le Sap 11H00 (Toussaint) Vimoutiers 11H00 (Toussaint)	Le Merlerault 11H00 (Toussaint) Gacé 11H00 (Toussaint)
<u>Jeudi 2 Novembre</u>	Vimoutiers 19H00 (Défunts)	Gacé (Défunts) Échauffour (Défunts)
<u>Samedi 4 Novembre</u>	Vimoutiers	Sainte Gauburge
<u>Samedi 11 Novembre</u>	Vimoutiers 10H30 Vimoutiers 18H00 Annulée	Le Merlerault: 10H30 Gacé 11H00 Le Pin-au-Haras 11H00 Échauffour 18H00
<u>Samedi 18 Novembre</u>	Vimoutiers (Sainte Barbe)	Exmes
<u>Samedi 25 Novembre</u>	Vimoutiers	Sainte Gauburge 11H00 Gacé (Sainte Barbe) - Nonant-le-Pin
<u>Samedi 2 Décembre</u>	Vimoutiers	Échauffour Sainte Gauburge 19H00 (Sainte Barbe)
<u>Samedi 9 Décembre</u>	Vimoutiers	Le Merlerault 17H00 (Sainte Barbe) Exmes
<u>Samedi 16 Décembre</u>	Vimoutiers	Sainte Gauburge 11H00 Nonant-le-Pin

